

Indices des prix à la consommation IPC: harmonisation

1995/0009(CNS) - 31/05/1995 - Comité économique et social: avis, rapport

L'avis approuve la proposition de règlement en soulignant la nécessité que les bases statistiques omises dans la première phase soient récupérées dans la deuxième phase, afin que l'indice serve de façon équitable à l'évaluation des critères de convergence prévus dans le Traité sur l'Union européenne. Quant à l'indice des prix à la consommation de l'Union monétaire, l'inclusion du plus grand nombre de produits dans le panier augmenterait sa valeur d'instrument statistique.